

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

## Conseil du 6 juillet 2015

Délibération n° 2015-0502

commission principale: finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s):

objet : Maintenance du système d'information des tunnels de la Métropole de Lyon - Marché à bons de

commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Da Passano

Président: Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents: MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

<u>Absents excusés</u>: Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

### Conseil du 6 juillet 2015

## Délibération n° 2015-0502

commission principale: finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : Maintenance du système d'information des tunnels de la Métropole de Lyon - Marché à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de maintenance du système d'information des tunnels de la Métropole de Lyon, pour une période ferme de 4 ans, pour un montant minimum de 1 500 000 € HT, soit 1 800 000 € TTC et un montant maximum de 6 000 000 € HT, soit 7 200 000 € TTC.

Le marché sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement solidaire.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Ce marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

#### **DELIBERE**

- **1° Approuve** le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché de maintenance du système d'information des tunnels de la Métropole de Lyon pour une durée ferme de 4 ans.
- **2° Autorise**, dans le cas où la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse, monsieur le Président à poursuivre, par voie de marché négocié ou par la voie d'un nouvel appel d'offres aux conditions prévues a l'article 59-III du code des marchés publics, selon la décision de la commission permanente d'appel d'offres.
- 3° Les offres seront jugées et classées par la commission permanente d'appel d'offres de la Métropole de Lyon.
- **4° Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande et tous les actes y afférents ayant pour objet la maintenance du système d'information des tunnels de la Métropole pour un montant minimum de 1 500 000 € HT, soit 1 800 000 € TTC et un montant maximum de 6 000 000 € HT, soit 7 200 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

Métropole de Lvon - Conseil du 6 iuillet	: 2015 - Deliberation	n° 2015-0502
--	-----------------------	--------------

3

**5° - Les dépenses** au titre de ce marché seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal - sections de fonctionnement et d'investissement - années 2016 à 2019.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.